



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



PLUS DE HUIT SALARIÉS SUR DIX À TEMPS COMPLET



Plus de huit salariés sur dix occupent un emploi à temps complet. Cette proportion est supérieure à celle affichée par le secteur et l'OMPL.



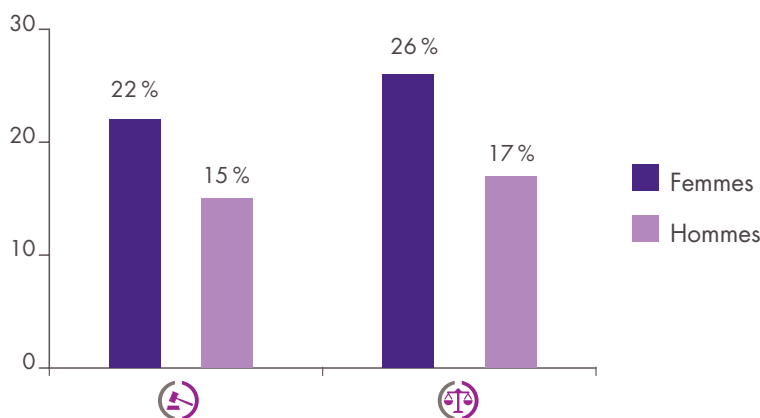
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les emplois à temps partiel sont plus fréquemment occupés par des femmes, près d'un quart d'entre elles est concerné.

Répartition des salariés par durée du temps travail en 2012

Temps de travail			Ompl
Temps complet	82 %	76 %	68 %
Temps partiel	18 %	24 %	32 %


Répartition des salariés à temps partiel par genre



Dans la branche, le taux d'hommes à temps partiel est en moyenne de 15 % et de 22 % pour les femmes.

 Secteur juridique

Branche professionnelle

 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques





PRÉSENCE INÉGALE DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel varie notablement en fonction des régions, entre 11 % et 29 %.

Quelque soit la région le taux de salariés à temps partiel de la branche n'est jamais supérieur à celui du secteur.

Taux de salariés à temps partiel par région

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	21 %	26 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	15 %	26 %
Auvergne, Rhône-Alpes	11 %	28 %
Bourgogne, Franche-Comté	29 %	30 %
Bretagne	14 %	26 %
Centre	24 %	24 %
Corse		28 %
DOM		20 %
Île-de-France	18 %	19 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	19 %	28 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	26 %	26 %
Normandie	19 %	26 %
Pays de la Loire	26 %	27 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	22 %	29 %
Moyenne	19 %	24 %

Source : DADS 2012